

« DÉVELOPPER ET MANAGER LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UNE ENTREPRISE DU SECTEUR DU TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE (TRL) »



OBJECTIFS - CONTENU - LIVRABLE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ✓ Identifier ses enjeux de prévention à partir d'un état des lieux de santé et de sécurité au travail
- ✓ Structurer et formaliser une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne en lien avec ses objectifs et priorités d'actions
- ✓ Piloter les projets de prévention de son entreprise et en particulier celui de l'AP TRL dans le cadre de sa formation-action (potentiellement TMS Pros si l'entreprise est concernée)

CONTENU

- Etat des lieux en santé et sécurité au travail
- Enjeux de prévention de l'entreprise et définition des objectifs et priorités d'actions
- Démarche globale de prévention, contextualisée, mobilisatrice et pérenne et ses conditions de réussite
- Lettre d'engagement formalisant la démarche de prévention de l'entreprise
- Lien entre travail et santé, compréhension des TMS
- Pilotage de tout projet de prévention
- TMS Pros dans le cas d'un projet de prévention des TMS dans une entreprise ciblée ou souhaitant rentrer dans le programme national
- Positionnement de l'AP TRL sur un projet de prévention correspondant à une priorité d'action et définition de son profil

LIVRABLE EN FIN DE FORMATION

- Lettre d'engagement dans la démarche et positionnement de l'AP TRL à former sur un projet de prévention correspondant à une priorité

[+ d'infos sur le site de la CARSAT CENTRE-OUEST – Cliquez ici](#)

Taux de Réussite à la certification en 2025 : néant
Nb de dirigeants TRL formés en 2025 : néant
Conformément à loi du 11/02/2005, la formation est accessible aux Personnes en Situation de Handicap : Nous consulter en amont de la formation

Durée : 1 Jour + 2 ½ journées

Soit 7 heures en présentiel + 2 x 4h minimum sur site pour accompagner son Animateur Prévention

Pré requis : Néant

Public cible : Dirigeants d'entreprises du secteur du transport routier et de la logistique TRL (transport routier de marchandises, déménagement, messagerie, fret, transport routier de voyageur et logistique) s'engageant dans une démarche de prévention et la réalisation de projets avec l'aide d'un ou plusieurs animateur(s) de prévention AP TRL. Cette formation est le point de départ d'un parcours de formation et d'accompagnement s'adressant au dirigeant et à l'AP TRL. Elle précède obligatoirement la formation de l'AP TRL

Effectif : Limité à 10 stagiaires (recommandé)

Intervenant : Formateur AP et DIR TRL certifié par l'INRS (à jour de son MAC) sous couvert d'une entité habilitée par le réseau Prévention. Cette formation peut être dispensée par les CARSAT, CRAMIF ou CGSS

Objectif Professionnel

- **Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans son entreprise et piloter tout projet de prévention y compris répondant aux exigences du programme TMS Pros**

Méthodes et moyens pédagogiques

- Recueil des attentes en amont pour adaptation des contenus et de la pédagogie
- Période de formation en présentiel de 7h suivie de deux ½ journées de 4h minimum d'accompagnement de son Animateur Prévention sur site en présence du formateur AP & DIR TRL
- Adaptation du contenu et de l'accompagnement en fonction de la spécificité de l'entreprise
- Echanges, études de cas, exposés et quizz interactifs, simulation et jeux de rôles, accompagnement sur site

Mode d'évaluation

- Des évaluations formatives sont faites tout au long de la formation par le formateur en charge de la formation de questions ouvertes et à partir des travaux pédagogiques contextualisés
- Une attestation de fin de formation validant les acquis est remise aux participants

- ✓ Aucune tenue vestimentaire spécifique
- ✓ Mesures d'hygiène et de sécurité recommandées par l'INRS entièrement respectées en cas d'épidémie